

blanc des yeux de nos adversaires afin de ne pas nous tromper de parti.

On a évidemment beaucoup parlé du discours du trône; mais il me semble impossible d'en parler comme il convient à moins de retourner en arrière et d'inventorier les problèmes auxquels le gouvernement devait faire face quand il a d'abord pris le pouvoir l'an dernier et de calculer les progrès réalisés depuis lors et examiner ce qu'on propose maintenant pour régler certains de ces problèmes. Nous sommes dans une situation particulière aujourd'hui, parce que c'est la première fois, je pense, qu'il se produit un changement tellement rapide que soudainement tous les partis politiques paraissent d'accord au sujet des problèmes qui existaient.

Il existait peut-être des divergences d'opinions avant le 10 juin; mais, dès qu'a débuté la période postérieure au 10 juin, nous avons constaté que tous les partis étaient d'accord au sujet des problèmes qui se posaient. Je veux parler en particulier de questions comme l'état des affaires à la Chambre des communes, de la question de savoir comment la Chambre devrait accomplir sa tâche et comment les membres du groupe pourraient l'y aider. Il a aussi été question du sort des vieillards pensionnés, des malades, des anciens combattants et des autres et nous avons constaté, après le 10 juin, que tous les partis formulaient des recommandations, parce que les problèmes de ces gens étaient graves. En outre, les provinces étaient dans une impasse presque absolue dans leurs tentatives d'obtenir du gouvernement fédéral un traitement juste et équitable. Or, c'est une question que les membres de la nouvelle opposition ont soulevée après le 10 juin 1957. Nous avons aussi le problème des affaires extérieures et de la tenue d'enquêtes sur les raisons pour lesquelles nous semblions avoir perdu contact avec nos meilleurs amis d'outre-mer et, dans une certaine mesure, avec notre meilleur ami du continent. Il y avait aussi le problème du commerce où nous subissions chaque année un déficit commercial d'un milliard de dollars.

En outre, nous avons un état de choses où nos propres ressources passaient de plus en plus en des mains étrangères. En outre, les récoltes de blé de l'Ouest canadien s'accumulaient et, par suite de la crise commerciale, s'accroissaient de plus en plus le problème du chômage. Enfin, on a dit beaucoup de choses sur le développement de notre pays. De tous côtés sont venues des déclarations sur ce qu'il fallait pour réaliser le genre de mise en valeur que nous souhaitons tous.

Qu'avons-nous fait et que sommes-nous prêts à faire pour donner suite au discours du [M. Hamilton (York-Ouest).]

trône, notamment en ce qui concerne le premier de nos problèmes, la Chambre des communes? Aujourd'hui, le premier ministre (M. Diefenbaker) s'est dit prêt à veiller à ce que tous les membres aient d'égales chances de participer pleinement aux délibérations et à l'établissement de comités spéciaux. N'a-t-il pas recommandé qu'un membre de l'opposition devienne président d'un comité?

C'est quelque chose de nouveau à la Chambre. J'y vois un indice que les affaires publiques ne seront plus laissées désormais aux décisions, ou, si vous voulez, à la volonté de la seule majorité. Voilà qui est répondre très fermement à bien des articles de fond et aux cris d'alarme jetés par la presse d'opposition le matin du 1<sup>er</sup> avril. Nous ne connaissions pas encore les derniers résultats des élections qu'on nous disait déjà tout ce qu'une majorité aussi massive pouvait comporter d'inquiétant.

Permettez-moi de le dire, je ne pense pas que ce soit une question de nombre qui détermine l'efficacité de la Chambre des communes; à mon sens, c'est le véritable esprit de cette Chambre qui, à la longue, déterminera si la population de notre pays connaîtra un bon ou un mauvais gouvernement.

Je le déclare ce soir, une grave responsabilité incombe aux députés qui siègent à votre droite, monsieur l'Orateur, et à l'autre groupement qui siège à votre extrême gauche, car, bien sûr, nous devons nous assurer de ne pas retourner à la situation antérieure. Il nous incombera de traiter avec équité les propositions émises par l'opposition, de les écouter, de les étudier; comme le député de Peel (M. Pallett) l'a dit l'an dernier, si la critique qui devrait nous être adressée ne l'est pas, je pense qu'il nous incombera de voir à ce qu'elle le soit.

**Une voix:** Ne vous inquiétez pas, nous serons au travail.

**M. Hamilton (York-Ouest):** De fait, je me suis demandé un moment si mes honorables amis allaient être au travail, car à six heures le député d'Assiniboia (M. Argue) a dit qu'ils avaient tous été balayés; par chance, il s'est repris à huit heures en expliquant qu'ils allaient rester au poste.

Quoi qu'il en soit, je trouve que la responsabilité est entre bonnes mains et, si l'on me permet de le faire observer, je pense que de 35 à 40 d'entre nous ont été membres de l'opposition. Nous savons ce que c'est que de faire partie d'un très petit groupe de l'opposition. Je ne pense pas que nous oublions jamais ce que c'est. Il y a lieu de faire observer que, lors des élections du 10 juin, le côté ministériel comptait très peu de députés qui avaient fait partie de l'opposition avant 1935. Nous pouvons nous acquitter de notre